



DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2010-2011



à remplir intégralement

Nom du club :	N° d'affiliation du club :
NOM :	PRENOM :
Né(e) le : / /	Ville de naissance :
Adresse :	Téléphones : fixe mobile
.....	Email :
CP :	Ville :
Pays de résidence :	
Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) : Dirigeant ☐ / Educateur Fédéral ☐	
Joueur Libre ☐ / Joueur Futsal ☐ / Joueur Entreprise ☐ / Joueur Loisir ☐ / Joueur Fédéral ☐	
Dernier club quitté : Saison : - Fédération quittée :	

Assurances

Je soussigné(e) (nom, prénom) Si représentant légal : Père ☐ / Mère ☐ / Tuteur légal ☐

reconnais avoir pris connaissance par l'intermédiaire de ma Ligue régionale et de mon club :

- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents, en page 3 et 4, dont je bénéficie par le biais de ma licence ainsi que de la possibilité d'y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher l'une des deux cases) :
☐ Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

OU BIEN ☐ Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

Certificat médical

Je soussigné, Dr (1) certifie que (2)

- ne présente aucune contre-indication (3)

- à la pratique du football en compétition,
- à son enseignement,
- à l'arbitrage occasionnel.

- est également apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (4)(5).

(1) Obligatoire. (2) Nom, prénom du licencié. (3) Rayer les mentions inutiles. (4) Rayer en cas de non aptitude. (5) Uniquement dans les conditions de participation fixées par les Règlements Généraux.

Le demandeur est susceptible de recevoir par courrier des offres commerciales de la FFF et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐

Les coordonnées d'un demandeur de licence Dirigeant et/ou Educateur Fédéral sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts.

Pour un licencié MINEUR

Je soussigné(e) Père ☐ / Mère ☐ / Tuteur légal ☐

autorise à prendre une licence au sein de ce club.

Le représentant légal et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal Le / /

Signature Signature et Nom

Le mineur aura la possibilité de devenir membre de la Communauté du Football en s'inscrivant sur le site Internet « reseaufoot.fr ». Le représentant légal est invité à s'informer des règles d'utilisation de Réseau Foot à l'adresse suivante : « www.reseaufoot.fr » rubrique « Conditions Générales d'Utilisation ». Si le représentant légal souhaite être informé lors de l'inscription du mineur et/ou s'y opposer, il doit en faire la demande par courriel à « webmaster@reseaufoot.fr ».

Pour un licencié MAJEUR

Le demandeur et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur Le / /

Signature Signature et Nom

Représentant du club Représentant du club Signature Signature

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sauf opposition ci-dessus, à nos partenaires. Conformément à la « loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, en s'adressant à la FFF par mail à « cli.fff@fff.fr » ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

Le demandeur est informé que certains éléments le concernant (sanctions disciplinaires et changements de clubs notamment) peuvent apparaître sur le bulletin, l'intranet de la FFF et/ou le site internet de la FFF, de sa Ligue et/ou de son District, en application des Règlements Généraux de la FFF.